



## REGLEMENT DU CLUB

- Toute personne accédant au mur a pris connaissance des règlements du club et s'engage à les respecter
- Chaque grimpeur doit se conformer aux directives des moniteurs/responsables en ce qui concerne :
  - la sécurité,
  - la discipline,
  - l'hygiène,
  - la moralité,
  - le respect du personnel et des installations.
- Toute personne est tenue de descendre au sol (tout en respectant les consignes de sécurité) sur simple demande du moniteur/responsable.
- En l'absence du moniteur/responsable aucune personne ne sera admise sur le site.
- Il est strictement interdit de monter sur la structure sans l'accord du moniteur/responsable.
- L'âge minimum d'inscription aux cours est de 6 ans, pour autant que le responsable estime que cela ne nuit pas au développement physique et mental de ces jeunes enfants.
- Tout grimpeur doit être en ordre de cotisation et avoir rendu le formulaire d'inscription.
- Les frais d'inscription couvrent l'assurance, les frais d'encadrement, le prêt de matériel (baudrier, mousqueton de sécurité, descendeur et éventuellement dégaines, ainsi que l'accès au mur d'escalade).
- Les inscriptions souscrites et non entièrement consommées ne feront l'objet d'aucun remboursement sauf circonstances relevant de cas de force majeure.
- Le rangement du matériel et équipement en fin de séance est à charge du grimpeur qui devra prendre connaissance de la bonne utilisation de ce matériel. Le moniteur/responsable vous conseillera quant à cette bonne utilisation.

### LES MESURES DE SECURITE SUIVANTES SONT DE STRICTE APPLICATION :

**Art 1-** NE PAS JOUER- NE PAS CRIER pendant le cours.

**Art 2-** Un échauffement est prévu au début de chaque séance ; ne pas oublier de faire des étirements à la fin du cours.

**Art 3-** L'assurance du grimpeur sera effectuée au baudrier à l'aide d'un « grigri » ou d'un autre système d'assurance homologué (Reverso, ATC, ...) avec accord préalable du moniteur présent. Les élèves seront constitués par groupes de 3, le troisième est toujours placé en contre-assurance, en aval de l'assureur principal, afin de prévenir une défaillance ou une distraction de ce dernier. Le contre-assureur ne doit JAMAIS distraire l'assureur principal pendant la montée du grimpeur.

**Art 4-** L'encordement du grimpeur se fait soit directement sur le baudrier, soit par l'intermédiaire d'un mousqueton de sécurité directionnel.

**Art 5-** L'assureur porte sur lui la responsabilité du grimpeur, cela veut dire :

- qu'il doit être très attentif et regarder la progression du grimpeur.
- Qu'il ne doit JAMAIS lâcher la corde.

**Art 6-** Avant chaque montée, vérifier la fixation du baudrier et le noeud d'encordement. NE JAMAIS OUBLIER DE SERRER LA VIS DU MOUSQUETON DE SECURITE. Ceci est valable aussi bien pour l'assureur que pour le grimpeur. Un contrôle mutuel du grimpeur et de l'assureur se fera avant chaque montée. Le moniteur, ou son assistant, doit être appelé pour contrôle avant chaque montée.

**Art 7-** Il est strictement défendu de passer un doigt dans les plaquettes métalliques servant à l'escalade en premier de cordée.

**Art 8-** Quand le grimpeur est arrivé au sommet, l'assureur doit attendre qu'il se soit mis en position de descente, avant de le laisser descendre LENTEMENT et REGULIEREMENT jusqu'au sol.

**Art 9-** L'assureur doit prévenir le moniteur avant d'entamer la descente du grimpeur.

**Art 10-** Les membres qui désirent utiliser une technique particulière (grimper en premier de cordée, remontée sur corde,...) doivent d'abord en faire la demande au responsable.

**Art 11-** Le port de bagues, bracelets, colliers est à éviter.

**Art 12-** Les grimpeurs(euses) qui ont de longs cheveux sont invités à les nouer car ils peuvent se bloquer dans le descendeur (huit, grigri, noeud de Prussik, etc...).

**Art 13-** Il est vivement recommandé de se couper les ongles régulièrement.

**Art 14-** Il est strictement défendu de marcher sur les cordes.

**Art 15-** A la fin de la séance, tout le monde participe au rangement du matériel.

**Art 16-** Les élèves qui terminent les cours en juin sont bien sûr prioritaires pour se réinscrire à la rentrée scolaire.

### **CE QU'IL FAUT SAVOIR :**

La cordée, c'est deux ou trois grimpeurs qui sont liés par une corde. Il y a toujours au minimum un grimpeur et un assureur, qui changent à chaque fois.

Assurer n'est pas une corvée. Sans l'assureur, le grimpeur ne peut progresser ; chaque personne est à sa place et c'est ainsi que les alpinistes ont pu vaincre les plus hauts sommets et les falaises les plus inaccessibles. La corde doit aussi être un lien moral.

L'escalade est une école de courage et de dépassement de soi-même, qui développe aussi bien les qualités mentales que physiques.